

Séance ordinaire du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration sont convoqués à une séance qui se tiendra le mardi 7 novembre 2023, à 19 h 30, à l'immeuble Mailhot (**salle A1-033**) situé au 2270, avenue Mailhot, à Saint-Hyacinthe.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Accueil de deux nouveaux membres
5. Démission d'un membre du C.A.
6. Bloc de résolutions et information
6.1. Résolutions
6.1.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2023;
6.2. Reddition de comptes
6.2.1. Rapport annuel du protecteur de l'élève;
6.2.2. Rapport annuel sur les suspensions imposées au personnel syndiqué;
6.2.3. Rapport annuel sur le nombre d'enfants visés par une demande de dérogation au Régime pédagogique pour une entrée hâtive au préscolaire et au primaire;
6.2.4. Nombre de transferts d'élèves ou de groupes d'élèves d'une école à une autre dans le cadre de l'application des critères d'admission;
6.2.5. Nombre de postes d'enseignants, par école, au secteur des jeunes;
7. Points de décision
7.1. Règlement 139 – Règlement de délégation de certains pouvoirs et de certaines fonctions;
7.2. Politique 167 – Reddition de comptes au conseil d'administration en matière de délégation de pouvoirs et fonctions;
7.3. Dépôt de l'état financier 2022-2023 et du rapport de l'auditeur externe;
7.4. Nomination d'un membre au comité d'éthique et de gouvernance;
8. Rapport du directeur général
9. Levée de la séance